









			HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No.59	No.60
code EAN	-	-	3256225060283 (Blister de 2)	3256225060290 (Blister de 2)
Libellé U			SPOT HALO U R63 60W E27 X2	AMP HALO U FLAM 25W E14 X2
Marque			U	U
Voltage	Volt	V	230	230
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D
Culot			E27	E14
Pays d'Origine			France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			30°	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	765	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	300	235
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	300	235
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	46	20
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	105	104
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	63	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60	25
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	46	20
Facteur de puissance	-	-	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,75	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)				
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			CFL	CFL	CFL	CFL	CFL
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	1	2	3	4	5
code EAN	-	-	3660992008919	3660992008926	3660992008933	3660992008940	3660992008957
Libellé U			AMP.B.VU TUBE 15W-64W E27 X2	AMP.B.VU TUBE 15W-64W B22 X2	AMP.B.VU ECO RONDE 11W-48W E27	AMP.B.VU ECO RONDE 11W-48W B22	AMP.B.VU ECO RONDE 7W-30W E14
Marque			Bien Vu				
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A
Culot			E27	B22	E27	B22	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable				
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable				
Flux lumineux nominal	lumen	lm	800	800	560	560	290
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	800	800	560	560	290
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	15	15	11	11	7
Durée de vie nominale	heure	h	6000	6000	6000	6000	6000
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000
Nombre de cycles de commutation		-	30000	30000	30000	30000	30000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	40	100	100	100
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée							
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	134	133	115	114	86
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	42	42	56	56	46
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	64	64	48	48	30
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	15	15	11	11	7
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.5
Rendu des couleurs - IRC		-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		-	-	-	-	-	-
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm							
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			CFL	CFL	CFL	CFL	CFL
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	6	7	8	9	10
code EAN	-	-	3256223670569	3256223670576	3256223670583	3256223670590	3256223670606
<b>Libellé U</b>			<b>AMP.U ECO.TUBE 18W-77W E27</b>	<b>AMP.U ECO.TUBE 18W-77W B22</b>	<b>AMP.U ECO.TUBE 15W-64W E27</b>	<b>AMP.U ECO.TUBE 15W-64W B22</b>	<b>AMP.U ECO TUBE 11W-48W E27</b>
Libellé U			U	U	U	U	U
Marque							
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A
Culot			E27	B22	E27	B22	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable				
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable				
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1010	1010	800	800	560
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	1010	1010	800	800	560
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	18	18	15	15	11
Durée de vie nominale	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000
Nombre de cycles de commutation		-	30000	30000	30000	30000	30000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	40	40	40	40
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée							
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	137	130	134	133	120
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	48	48	42	42	42
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	77	77	64	64	48
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	<2.5	<2.5	<1.5	<1.5	<1.5
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	18	18	15	15	11
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0
Rendu des couleurs - IRC		-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		-	-	-	-	-	-
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm							
<b>Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel</b>			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.
<b>Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage</b>			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			CFL	CFL	CFL	CFL	CFL
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	11	12	13	14	15
code EAN	-	-	3256223670392	3256223670408	3256223670415	3256223670422	3256223670439
Libellé U			AMP.U ECO.TUBE 11W-48W B22	AMP.U ECO.TUBE 9W-38W E27	AMP.U ECO.TUBE 9W-38W B22	AMP.U ECO.SPIRALE 20W-88W E27	AMP.U ECO.SPIRALE 20W-88W B22
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A
Culot			B22	E27	B22	E27	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable				
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable				
Flux lumineux nominal	lumen	lm	560	410	410	1200	1200
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	560	410	410	1200	1200
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	11	9	9	20	20
Durée de vie nominale	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000
Nombre de cycles de commutation		-	30000	30000	30000	30000	30000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	40	40	40	40
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées							
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	119	110	109	104	104
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	42	42	42	59	58
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	48	38	38	88	88
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	<1.5	<1.5	<1.5	<2.5	<2.5
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	11	9	9	20	20
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	<1.0	<1.5	<1.5	<1.0	<1.0
Rendu des couleurs - IRC		-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		-	-	-	-	-	-
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm							
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			CFL	CFL	CFL	CFL	CFL
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	16	17	18	19	20
code EAN	-	-	3256223670446	3256223670521	3256223670538	3256223670545	3256223670552
Libellé U			AMP.U ECO.SPIRALE 15W-69W E27	AMP.U ECO.SPIRALE 15W-69W B22	AMP.U ECO.SPIRALE 12W-56W E27	AMP.U ECO.SPIRALE 12W-56W B22	AMP.U ECO.SPIRALE 8W-42W E27
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A
Culot			E27	B22	E27	B22	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable				
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable				
Flux lumineux nominal	lumen	lm	880	880	680	680	460
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	880	880	680	680	460
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	15	15	12	12	8
Durée de vie nominale	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000
Nombre de cycles de commutation		-	30000	30000	30000	30000	30000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	40	40	40	40
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée							
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	95	93,5	98	98	92
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	40	40	40
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	69	69	56	56	42
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	15	15	12	12	8
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.5
Rendu des couleurs - IRC		-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		-	-	-	-	-	-
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm							
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			CFL	CFL	CFL	CFL	CFL
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	21	22	24	25	26
code EAN	-	-	3256223670613	3256223670620	3256223670637	3256223670644	3256223670651
<b>Libellé U</b>			<b>AMP.U ECO.SPIRALE 8W-42W B22</b>	<b>AMP.U ECO.RONDE 20W-83W E27</b>	<b>AMP.RONDE U ECO 11W-48W E27</b>	<b>AMP.RONDE U ECO 11W-48W B22</b>	<b>AMP.U ECO.RONDE 15W-64W E27</b>
Libellé U			U	U	U	U	U
Marque							
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A
Culot			B22	E27	E27	B22	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable				
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable				
Flux lumineux nominal	lumen	lm	460	1105	800	800	560
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	460	1105	800	800	560
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	8	20	11	11	15
Durée de vie nominale	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000
Nombre de cycles de commutation		-	30000	30000	30000	30000	30000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	100	100	100	60
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées							
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	92	150	135	134	115
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	40	70	65	65	56
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	42	83	64	64	48
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	<1.5	<2.5	<1.5	<1.5	<1.5
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	8	20	15	15	11
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	<1.5	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0
Rendu des couleurs - IRC		-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		-	-	-	-	-	-
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm							
<b>Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel</b>			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.
<b>Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage</b>			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			CFL	CFL	CFL	CFL	CFL
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	27	28	29	30	31
code EAN	-	-	3256223670668	3256223670675	3256223670682	3256223670699	3256223670705
Libellé U			AMP.U ECO.RONDE 15W-64W B22	AMP.U ECO.RONDE 8W-41W E27	AMP.U ECO.RONDE 8W-41W B22	AMP.U ECO.TUBE 11W-48W E14	AMP.U ECO.TUBE 9W-38W E14
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A
Culot			B22	E27	B22	E14	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable				
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable				
Flux lumineux nominal	lumen	lm	560	450	450	560	410
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	560	450	450	560	410
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	15	8	8	11	9
Durée de vie nominale	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000
Nombre de cycles de commutation		-	30000	10000	10000	30000	30000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	60	60	60	40	40
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées							
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	114	115	114	120	110
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	56	56	56	42	42
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	48	41	41	48	38
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	11	8	8	11	9
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	<1.0	<0,3	<0,3	<1.5	<1.5
Rendu des couleurs - IRC		-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		-	-	-	-	-	-
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm							
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			CFL	CFL	CFL	CFL	CFL
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	32	33	34	35	36
code EAN	-	-	3256223670712	3256223670729	3256223670736	3256223670743	3256225060221
Libellé U			AMP.U ECO.SPIRALE 8W-42W E14	AMP.U ECO.RONDE 7W-30W E14	AMP.U ECO.FLAMME 9W-40W E14	AMP.U ECO.FLAMME 5W-22W E14	ECO SPIRALE 23W-106W E27
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A
Culot			E14	E14	E14	E14	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable				
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable				
Flux lumineux nominal	lumen	lm	460	290	430	200	1500
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	460	290	430	200	1500
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	8	7	9	5	23
Durée de vie nominale	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000
Nombre de cycles de commutation		-	30000	30000	30000	30000	30000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	60	60	60	40
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée							
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	105	86	121,5	104	110
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	40	46	42,2	40	62
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	42	30	40	22	106
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<2.5
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	8	7	9	5	23
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<1
Rendu des couleurs - IRC		-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)		-	-	-	-	-	-
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm							
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	1	-	1 bis	1ter	2 bis	2 ter
code EAN	-	-	3256224053255	3256224053347	3256224053323	3256224053323	3256224053316 3256224764564 (Blister 2)	Blister de 2 : 3256224764564
Libellé U			LED U REFLECTEUR GU10 5.5W-50W	LED U REFLECTEUR GU5.3 4W-25W	LED U MINIRONDE E14 3,4W-25W	LED U MINIRONDE E14 3.4W-25W	LED U FLAMME E14 3,4W-25W	2 x LED U FLAMME E14 3.4W-25W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240 V	12V	220-240 V	220- 240 V	220-240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			GU10	GU 5.3	E14	E14	E14	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	36°	200°	200°	250°	280°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	900	600	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	350	250	250	250	250	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	350	250	250	250	250	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5,5	5	4	4	4	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	54	47	87	87	107	107
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	45	45	38	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	50	25	25	25	25	25W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,5	4	3,4	3,4	3,4	3,4
Facteur de puissance	-	-	>0,5	non applicable	>0,5	>0,4	>0,5	>0,4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			6 SDCM	6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	2 qua	3 bis	3 ter	3 qua	4 bis	4 ter
code EAN	-	-	Blister de 2 : 3256224764564	3256224053262 3256224764571 (Blister 2)	Blister de 2 : 3256224764571	Blister de 2 : 3256224764571	3256224053330	3256224053330
Libellé U			2 x LED U FLAMME E14 3.6W-25W	LED U REFLECTEUR GU10 3,3W-35W	2 x SPOT LED U GU10 3.7W-35W	2 x SPOT LED U GU10 4W-35W	LED U RONDE E27 6W-40W	LED U RONDE E27 6W-40W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240 V	220- 240 V	220- 240 V	220-240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E14	GU10	GU10	GU10	E27	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			300°	36°	36 °	36 °	220°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	730	600	550 cd	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	250	non applicable	non applicable	470	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	250	230	230	470	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	4	4	4	6	6
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000	15000h	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000	15000h	15000	15000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	20000	20000	50000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	107	54	55	55	115	109
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	50	50	50	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25W	35	35W	35W	40	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,6	3,3	3,7	4	6	6
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0,5	>0.4	>0.4	0,5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	0,7	0,7	≥0.7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	-	-	instant	-	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	80	≥80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	4 qua	5 bis	5 ter	5 qua	6	6 bis
code EAN	-	-	3256224053330	3256224718765	3256224718765	3256224718765	3256224718697	3256224718697
Libellé U			LED U RONDE E27 5.3W-40W	AMPOULE LED U FLAMME E14 5,7W-40W	LED U FLAMME E14 6W-40W VARIATEUR	LED U FLAMME E14 5.9W-40W	REFLECTEUR LED U 36° 5,5W-50W GU10	SPOT LED U GU10 5W-50W VARIATEUR
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240 V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E27	E14	E14	E14	GU10	GU10
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			240°	250°	280°	300°	36°	36 °
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	900	900 cd
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	470	470	350	non applicable
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	470	non applicable	non applicable	350	345
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	6	6	6	6	5
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	20000	20000	50000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700K	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	oui	non	no	oui	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	109	113	107	107	54	55
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	38	35	35	50	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40	40W	40W	50	50W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,3	5,7	6	5,9	5,5	5
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0,7	>0.7	>0.5	0,7	>0.7
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	0,7	0,7	≥0.7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	-	-	instant	-	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	80	≥80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	7 bis	7 ter	8 bis	8 ter	8 qua	9 bis
code EAN	-	-	3256224718659	3256224718659	3256224718444	3256224718444	3256224718444	3256224718581
Libellé U			REFLECTEUR LED U 36° 3,3W-35W E14	SPOT LED U E14 3.3W-40W	AMPOULE LED U RONDE 9W-60W E27	LED U RONDE E27 10W-60W	LED U RONDE E27 9.5W-60W	AMPOULE LED U RONDE 9W-60W B22
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A++	A+	A+	A+	A+
Culot			E14	E14	E27	E27	E27	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	36 °	220°	200°	240°	220°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	730	730 cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	non applicable	806	806	806	806
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	250	250	806	non applicable	non applicable	806
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	4	9	10	10	9
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000h	15000	15000h	15000h	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000h	15000	15000h	15000h	15000
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700K	2700	2700K	2700K	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	instant	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	No	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	81	83	115	109	109	113
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	60	60	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	35	40W	60	60W	60W	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0,0 mg	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,3	3,3	9	10	9,5	9
Facteur de puissance	-	-	>0,5	>0,5	0,5	>0,5	>0,5	0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	≥0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	9 ter	9 qua	10	10 bis	10 ter	11 bis
code EAN	-	-	3256224718581	3256224718581	3256224764588 (Blister2)	3256224764588	Blister 2 : 3256224764588	3256224764557
Libellé U			LED U RONDE B22 10W-60W	LED U RONDE B22 9.5W-60W	REFLECTEUR LED 36° 5,5W-35W GU5.3	2 x SPOT LED U GU5.3 5.5W-35W	2 x SPOT LED U GU5.3 5,2W-35W	AMPOULE LED U MINIRONDE E14 5,7W-40W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	12V	12V	12V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			B22	B22	GU5.3	GU 5.3	GU 5.3	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			200°	240°	36°	36 °	36 °	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	900	900 cd	700 cd	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	806	806	350	non applicable	non applicable	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	non applicable	350	350	345	470
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	10	10	6	6	6	6
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000h	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000h	15000
Nombre de cycles de commutation		-	20000	50000	20000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700	2700K	2700K	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	-	instant	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	non	No	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	107	107	46	46	46	93
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	60	50	50	50	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60W	60W	35	35W	35W	40
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	10	9,5	5,5	5,5	5,2	5,7
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	non applicable	non applicable	>0.5	0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	≥0.7	0,7	0,7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	instant	-	-	instant	
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	80	80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	11 ter	11 qua	14	14 bis	14 ter	15
code EAN	-	-	3256224764557	3256224764557	3256225053209	3256225053209	3256225053209	3256225053216
Libellé U			LED U MINIRONDE E14 5.6W-40W	LED U MINIRONDE E14 5.9W-40W	LED U MINI RONDE E27 3,4W - 25W	LED U MINIRONDE E27 3.4W-25W	LED U MINIRONDE E27 3.6W-25W	LED U MINI RONDE E27 5,7W - 40W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E14	E14	E27	E27	E27	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			200°	225°	200°	200°	225°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	250	250	250	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	non applicable	250	non applicable	non applicable	470
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	6	4	4	4	6
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000h	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000h	15000
Nombre de cycles de commutation		-	20000	50000	20000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700	2700K	2700K	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	-	instant	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	non	No	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	87	87	87	87	84	93
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	45	45	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40W	25	25W	25W	40
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,6	5,9	3,4	3,4	3,6	5,7
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0,5	>0.4	>0.4	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	≥0.7	0,7	0,7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	instant	-	-	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	80	80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	15 bis	15 ter	16	16 bis	16 ter	17
code EAN	-	-	3256225053216	3256225053216	3256225053254	3256225053254	3256225053254	3256225053230 (Blister 2)
Libellé U			LED U MINIRONDE E27 5.6W-40W	LED U MINIRONDE E27 5.9W-40W	LED U RONDE E27 10W - 75W	LED U RONDE E27 10.5W-75W	LED U RONDE E27 9.8W-75W	LED U SPOT GU10 230V 4,7W - 50W X2
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E27	E27	E27	E27	E27	GU10
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			200°	225°	220°	200°	240°	36°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	990				
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	1055	1055	1055	350
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	non applicable	1055	non applicable	non applicable	350
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	6	10	11	10	5
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000h	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000	15000h	15000h	15000
Nombre de cycles de commutation		-	20000	50000	20000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700	2700K	2700K	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	-	instant	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	non	No	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	87	84	115	109	109	55
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	60	60	60	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40W	75	75W	75W	50
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,6	5,9	10	10,5	9,8	4,7
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0,5	>0.5	>0.5	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	≥0.7	0,7	0,7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	instant	-	-	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	80	80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	17 bis	17 ter	18	18 bis	18 ter	19
code EAN	-	-	3256225053230	Blister 2 : 3256225053230	3256225053247	3256225053247	3256225053247	3256225053223
Libellé U			2 x SPOT LED U GU10 4.7W-50W	2 x SPOT LED U GU10 4.8W-50W	LED U DECO-RONDE 4,2W - 40W E27	LED U DECO-RONDE E27 3.7W-40W	LED U DECO-RONDE E27 4.4W-40W	LED U DECO-FLAMM 2,3W - 25W E14
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A++	A++	A++	A++
Culot			GU10	GU10	E27	E27	E27	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	36°	300°	300°	360°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	900 cd	660 cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	non applicable	non applicable	470	470	470	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	345	345	470	non applicable	non applicable	250
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5	5	5	4	5	3
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	10000	15000h	15000h	10000
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	10000	15000h	15000h	10000
Nombre de cycles de commutation		-	20000	50000	20000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700	2700K	2700K	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	-	instant	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	non	No	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	55	55	109	104	104	101
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	60	60	60	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	50W	50W	40	40W	40W	25
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4,7	4,8	4,2	3,7	4,4	2,3
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0,4	>0.4	>0.4	>0,4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	≥0.7	0,7	0,7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	instant	-	-	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	80	80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	19 bis	20	20 bis	20 ter	20 qua	21
code EAN	-	-	3256225053223	3256225059058	3256225059058	3256225059058	3256227108556	3256225720613
Libellé U			LED U DECO-FLAMME E14 1.9W-25W	LED U DECO-FLAM-VENT 25W E14	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 1.9W-25W	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 2.1W-25W	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 2.5W-25W	LED U DECO-RONDE B22 3.7W-40W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E14	E14	E14	E14	E14	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			300°	300°	300°	360°	360°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	250	250	250	250	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	250	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	2	3	2	3	3	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	10000	15000h	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	10000	15000h	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	50000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	No	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	97	130	126	123	123	102
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	35	35	35	35	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25W	25	25W	25W	25	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	1,9	2,3	1,9	2,1	2,5	3,7
Facteur de puissance	-	-	/	>0,4	/	>0,4	>0,4	>0,4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	≥0,7	≥0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	instant	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	≥80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	21 bis	22	22 bis	23	23 bis	24
code EAN	-	-	3256225720613	3256225720552	3256225720552	3256225720606	3256225720606	3256225720507
Libellé U			LED U DECO-RONDE B22 4.4W-40W	LED U DECO-RONDE E27 6-60W	LED U DECO-RONDE E27 7W-60W	LED U DECO-RONDE B22 6-60W	LED U DECO-RONDE B22 7W-60W	LED U DECO-MINIRONDE E14 3.3W-40W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			B22	E27	E27	B22	B22	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	300°	360°	300°	360°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	806	806	806	806	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5	6	7	6	7	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	20000	50000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	instant	-	instant	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	instant	<0,1s	instant	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	No	non	No	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	102	104	104	102	102	79
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	60	60	60	60	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	60W	60W	60W	60W	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0,0 mg	0	0,0 mg	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4,4	6	7	6	7	3,3
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	0,7	≥0.7	0,7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	-	instant	-	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	≥80	80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	24 bis	24 ter	25	25 bis	25 ter	26
code EAN	-	-	3256225720507	3256227108594	3256225720576	3256225720576	3256227108525	3256225720620
Libellé U			LED U DECO-MINIRONDE E14 4.4W-40W	LED U DECO-MINIRONDE E14 4W-40W	LED U DECO-MINIRONDE E27 1.9W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E27 2.1W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E27 2.5W-25W	LED U DECO-MINIRONDE B22 1.9W-25W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E14	E14	E27	E27	E27	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	300°	360°	360°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	250	250	250	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5	4	2	3	3	2
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	20000	50000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	79	79	79	79	79	77
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	45	45	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40	25W	25W	25	25W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4,4	4	1,9	2,1	2,5	1,9
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	/	>0.4	>0.4	/
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	0,7	≥0.7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	-	instant	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	80	≥80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	26 bis	26 ter	27	27 bis	27 ter	28
code EAN	-	-	3256225720620	3256227108532	3256225720514	3256225720514	3256227108549	3256225720569
Libellé U			LED U DECO-MINIRONDE B22 2.1W-25W	LED U DECO-MINIRONDE B22 2.5W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E14 1.9W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E14 2.1W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E14 2.5W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E27 3.6W-40W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			B22	B22	E14	E14	E14	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	300°	360°	360°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	250	250	250	250	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	3	3	2	3	3	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	20000	50000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	77	77	79	79	79	79
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	45	45	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25W	25	25W	25W	25	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	2,1	2,5	1,9	2,1	2,5	3,6
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	/	>0.4	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	0,7	≥0.7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	-	instant	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	80	≥80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	28 bis	28 ter	29	29 bis	29 ter	30
code EAN	-	-	3256225720569	3256227108570	3256225720637	3256225720637	3256227108587	3256225720545
Libellé U			LED U DECO-MINIRONDE E27 4.4W-40W	LED U DECO-MINIRONDE E27 4W-40W	LED U DECO-MINIRONDE B22 3.6W-40W	LED U DECO-MINIRONDE B22 4.4W-40W	LED U DECO-MINIRONDE B22 4W-40W	LED U DECO-FLAMME E14 3.3W-40W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E27	E27	B22	B22	B22	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	300°	360°	360°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	470	470	470	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5	4	4	5	4	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	20000	50000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	79	79	77	77	77	97
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	45	45	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40	40W	40W	40	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4,4	4	3,6	4,4	4	3,3
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	0,7	≥0.7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	-	instant	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	80	≥80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	30 bis	30 ter	31	31 bis	31 ter	32
code EAN	-	-	3256225720545	3256227108600	3256225720538	3256225720538	3256227108617	3256225720583
Libellé U			LED U DECO-FLAMME E14 4.4W-40W	LED U DECO-FLAMME E14 4W-40W	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 3.3W-40W	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 4.4 W-40W	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 4 W-40W	LED U DECO-SPOT E27 3.4W-32W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E14	E14	E14	E14	E14	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	300°	360°	360°	135°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	470	470	470	350
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5	4	4	5	4	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	20000	50000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	97	97	126	123	123	102
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	35	35	35	35	63
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40	40W	40W	40	32W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4,4	4	3,3	4,4	4	3,4
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	0,7	≥0.7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	-	instant	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	80	≥80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	32 bis	33	33 bis	33 ter	33 qua	34
code EAN	-	-	3256225720583	3256225720491	3256225720491	3256227108662	3256227674006	3256225720668
Libellé U			LED U DECO-SPOT E27 3.4 W-32W	LED U DECO-SPOT R50 E14 2.5W-25W	LED U DECO-SPOT R50 E14 2.5W-25W	LED U DECO-SPOT R50 E14 2.2W-25W	LED PREM U SPOTR50 40WE14 TRANSPARENT VERRE CHAUD	LED U RONDE B22 6W-40W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220-240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A+
Culot			E27	E14	E14	E14	E14	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			135°	75°	75°	100°	100°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	270	140	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	350	250lm	250lm	330	164	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	non applicable	non applicable	270	130	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	3	3	3	5	6
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	50000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	instant	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	No	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	102	83	83	83	83	107
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	63	50	50	50	50	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	32W	25W	25W	25	40	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0,0 mg	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,4	2,5	2,5	2,2	4,2	6
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	0,7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	-	instant	instant	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	≥80	≥80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	34 bis	35	35 bis	36	36 bis	37
code EAN	-	-	3256225720668	3256225720651	3256225720651	3256225720590	3256225720590	3256225720644
Libellé U			LED U RONDE B22 5.3W-40W	LED U RONDE B22 10.5W-75W	LED U RONDE B22 9.8W-75W	LED U RONDE E27 14W-100W	LED U RONDE E27 14W-100W	LED U RONDE B22 14W-100W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			B22	B22	B22	E27	E27	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			240°	200°	240°	200°	200°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	1055	1055	1521	1521	1521
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	11	10	14	14	14
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	20000	50000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	instant	-	instant	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	instant	<0,1s	instant	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	No	non	No	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	107	107	107	109	114	107
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	60	60	60	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	75W	75W	100W	100W	100W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0,0 mg	0	0,0 mg	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,3	10,5	9,8	14	14	14
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	0,7	≥0.7	0,7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	-	instant	-	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	≥80	80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	37 bis	38	39	39 bis	40	40 bis
code EAN	-	-	3256225720644	3256225720484	3256225720477	3256225720477	3256225720446	3256225720446
Libellé U			LED U RONDE B22 14W-100W	LED U SPOT R50 E14 2.2W-31W	LED U SPOT R50 E14 4.7W-40W	LED U SPOT R50 E14 2.9W-40W	LED U SPOT VERRE GU10 3.1W-35W	LED U SPOT VERRE GU10 4W-35W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A++	A+	A+	A++	A+
Culot			B22	E27	E14	E14	GU10	GU10
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			200°	36°	36 °	36 °	36 °	36 °
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	350 cd	990 cd	500 cd	600 cd	450 cd
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1521	non applicable				
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	140	350	196	230	230
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	14	3	5	3	4	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	20000	20000	50000	20000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	-	-	instant	-	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	<0,1s	<0,1s	instant	<0,1s	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	No	non	non	No	non	No
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	112	83	83	81	55	55
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	50	50	50	50	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	100W	31W	40W	40W	35W	35W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg	0	0	0,0 mg	0	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	14	2,2	4,7	2,9	3,1	4
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.4	>0.5	>0.4	>0.4	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	0,7	0,7	≥0.7	0,7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	-	-	instant	-	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	80	80	≥80	80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	41	41 bis	42	42 bis	42 ter	43
code EAN	-	-	3256225720439	3256225720439	3256225720521	3256227108518	3256227748332	3256225720453
Libellé U			LED U SPOT VERRE GU10 4.3W-50W	LED U SPOT VERRE GU10 4.8W-50W	LED U CAPSULE E14 2.7W-21W	LED U CAPSULE E14 1,8W-21W	LED U CAPSULE 15W E14 GIVRE CHAUD	LED U CAPSULE G4 1.4W-15W
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220-240V	220-240V	12V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A++	A++	A++
Culot			GU10	GU10	E14	E14	E14	G4
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36 °	36 °	290°	230°	230°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	750 cd	650 cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	non applicable	non applicable	210	136	136	136
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	345	345	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5	5	3	2	2	2
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	50000	20000	20000	50000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700	2700	3000K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	55	55	63	50	50	38
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	25	25	25	10
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	50W	50W	21W	15	15	15W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4,3	4,8	2,7	1,8	1,6	1,4
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.5	>0.4	>0.4	/	/
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	≥0.7	0,7	≥0.7	≥0.7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	instant	-	instant	instant	-
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	80	≥80	≥80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	44	44 bis	44 ter	45	46	47
code EAN	-	-	3256225720460	3256227108501	3256227748325	3256226386382	Blistre 2 : 3256226386399	3256226386412
Libellé U			LED U CAPSULE G9 3.4W-30W	LED U CAPSULE G9 3.4W-30W	LED U CAPSULE G9 33W GIVRE CHAUD	LED U MINIRDE B22 3.6W-25W GIVRE CHAUD	LED U MINIRDE E14 3.6W-25W GIVRE CHAUD X2	LED U MINIRDE B22 5,9-40W GIVRE CHAUD
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	230V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A+	A+	A+
Culot			G9	G9	G9	B22	E14	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			280°	130°	280°	225°	225°	225°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	320	320	370	250	250	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	320	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	4	4	4	4	6
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	3000	3000	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	instant	instant	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	instant	instant	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	No	no	no
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	57	55	57	82	87	82
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	18	18	18	45	45	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	30W	30	33	25W	25W	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0,0 mg	0,0 mg	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,4	3,4	3,3	3,6	3,6	5,9
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.5	>0.5	>0.4	>0.4	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	48	49	50	51	52	52 bis
code EAN	-	-	3256226386429	3256226386436	3256226386443	3256226386450	3256226386467	3256227646409
Libellé U			LED U MINIRDE E14 7,8-60W E14 GIVRE CHAUD	LED U MINIRDE E27 7,8-60W GIVRE CHAUD	LED U MINIRDE B22 7,8-60W GIVRE CHAUD	LED U FLAM E14 7,8-60W GIVRE CHAUD	LED U GLOBE E27 13W-75W GIVRE CHAUD	LED PREM U GLOBE 75W E27 GIVRE CHAUD
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+	A++
Culot			E14	E27	B22	E14	E27	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			200°	200°	200°	300°	150°	360°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	806	806	806	806	1055	1055
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	8	8	8	8	13	9
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000	20000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	no	No	no	no	No	No
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	87	84	82	113	129	137
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	38	95	95
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60W	60W	60W	60W	75W	75W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg					
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	7,8	7,8	7,8	7,8	13	8,2
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	53	54	55	56	57	58
code EAN	-	-	3256226386474	3256226386283	3256226386290	3256226386306	3256226386313	3256226386320
Libellé U			LED U SPOT GU10 4W-38W VERRE CHAUD	LED U SPOT GU10 4.8W-50W VERRE CHAUD	LED U SPOT VAR GU10 5W-50W VERRE CHAUD	LED U SPOT GU5.3 5,5W-35W VERRE CHAUD	LED U SPOT GU5.3 5,5W-38W VERRE FROID	LED U SPOT R50 E14 1.6W-25W PLASTIQUE CHAUD
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	12V	12V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+	A++
Culot			GU10	GU10	GU10	GU5.3	GU5.3	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	36°	36°	36°	36°	36°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	450	450	650	700	700	270
Flux lumineux nominal	lumen	lm	253	380	345	345	400	104
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	5	5	7	7	2
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	4000K	4000K	2700K	2700K	4000K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	no	no	yes	no	no	no
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	55	55	55	46	46	81
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	50	50	50	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	38W	50W	50W	35W	38W	25W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg					
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4	4,8	5	5,5	5,5	1,6
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0.7	>0.5	>0.5	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 4	Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	59	60	61	62	62 bis	63
code EAN	-	-	3256226386337	3256226386344	3256226386351	3256226386368	3256227744150	Blister 2 : 3256226386375
Libellé U			LED U SPOT R63 E27 6.5W-40W PLASTIQUE CHAUD	LED U SPOT R80 E27 9.3W-60W PLASTIQUE CHAUD	LED U TUBE S19 6W-45W	LED U GLOBE E27 7.7W-75W TRANSPARENT CHAUD	LED PREM U GLOBE 75W E27 TRANSPARENT CHAUD	LED U FLAM E14 2.1W-25W TRANSPARENT CHAUD X2
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A+	A+	A++	A++	A++
Culot			E27	E27	S19	E27	E27	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			100°	100°	150°	360°	360°	360°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	170 cd	non applicable				
Flux lumineux nominal	lumen	lm	345	806	530	1055	1055	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	7	10	6	8	9	3
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	25000	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	25000	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	50000	30000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	no	no	no	no	no	no
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	102	110	309	137	137	97
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	63	80	38	95	95	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	60W	45W	75W	75W	25W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0 mg					
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	6,5	9,3	6	7,7	8,2	2,1
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM	≤6SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	63 bis	64	64 bis	65	65 bis	66
code EAN	-	-	3256227108563	3256226386245	3256227108624	3256226386252	3256227108631	3256226386269
Libellé U			LED PREM U FLAM 25W E14 TRANSPARENT CHAUD X2	LED U RDE E27 7.7W-75W TRANSPARENT CHAUD	LED PREM U RDE 75W E27 TRANSPARENT CHAUD	LED U RDE B22 7.7W-75W TRANSPARENT CHAUD	LED PREM U RDE 75W B22 TRANSPARENT CHAUD	LED U RDE E27 11-100W TRANSPARENT CHAUD
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E14	E27	E27	B22	E27	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	360°	360°	360°	360°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	1055	1055	1055	1055	1521
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	3	8	9	8	9	11
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000h	15000	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000h	15000	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700K	2700	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	instant	-	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	instant	<0,1s	instant
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	no	non	no	non	No
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	97	104	104	102	102	128
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	60	60	60	60	70
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25	75W	75	75W	75	100W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0,0 mg	0	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	2,5	7,7	8,2	7,7	8,2	11
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6SDCM	≤6 SDCM	≤6SDCM	≤6 SDCM	≤6SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	66 bis	67	67 bis	68	69	70
code EAN	-	-	3256227108648	3256226386276	3256227108655	3256227091148	3256227091117	3256227091124
Libellé U			LED PREM U RDE 100W E27 TRANSPARENT CHAUD	LED U RDE B22 11-100W TRANSPARENT CHAUD	LED PREM U RDE 100W B22 TRANSPARENT CHAUD	LED U FLAM 40W E14 VAR GIVRE CHAUD	LED U FLAM TORSADÉE 25W E14 TRANSPARENT CHAUD	LED U FLAM TORSADÉE 40W E14 TC
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A+	A++	A++
Culot			E27	B22	B22	E14	E14	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	360°	300°	360°	360°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1521	1521	1521	470	250	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	11	11	11	6	3	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000h	15000	15000	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000h	15000	15000	15000	15000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700K	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	instant	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	instant	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	No	non	oui	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	128	126	126	107	97	97
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	70	70	70	35	35	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	100	100W	100	40	25	40
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0,0 mg	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	11	11	11	6	2,5	4
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.8	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	71	72	73	74	75	76
code EAN	-	-	3256227091100	3256227091131	3256227091230	3256227091209	3256227091254	3256227091216
Libellé U			LED U FLAM 25W E14 FILAMENT GIVRE X2	LED U FLAMME 40W E14 FILAMENT GIVRE	LED U RDE 75W E27 VAR Frosted 2700K	LED U RONDE 40W E27 FILAMENT GIVRE	LED U RONDE 40W B22 FILAMENT GIVRE	LED U RONDE 60W E27 FILAMENT GIVRE
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A+	A++	A++	A++
Culot			E14	E14	E27	E27	B22	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	240°	360°	360°	360°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	470	1055	470	470	806
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	3	5	11	5	5	7
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	oui	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	97	97	109	104	102	104
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	35	60	60	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25	40	75	40	40	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	2,5	4,6	11	4,6	4,6	7
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	>0.8	>0.4	>0.4	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	77	78	79	80	81	82
code EAN	-	-	3256227091261	3256227091223	3256227091278	3256227091247	3256227091285	3256227091193
Libellé U			LED U RONDE 60W B22 FILAMENT GIVRE	LED U RDE 75W E27 FILAMENT GIVRE	LED U RDE 75W B22 FILAMENT GIVRE	LED U RDE 100W E27 FILAMENT GIVRE	LED U RDE 100W B22 FILAMENT GIVRE	LED U MINI RDE 40W E27 VAR GIVRE CHAUD
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++	A+
Culot			B22	E27	B22	E27	B22	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	360°	360°	360°	225°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable					
Flux lumineux nominal	lumen	lm	806	1055	1055	1521	1521	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable					
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	7	9	9	11	11	6
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	102	104	102	128	126	84
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	60	60	70	70	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60	75	75	100	100	40
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	7	8,2	8,2	11	11	6
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.8
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

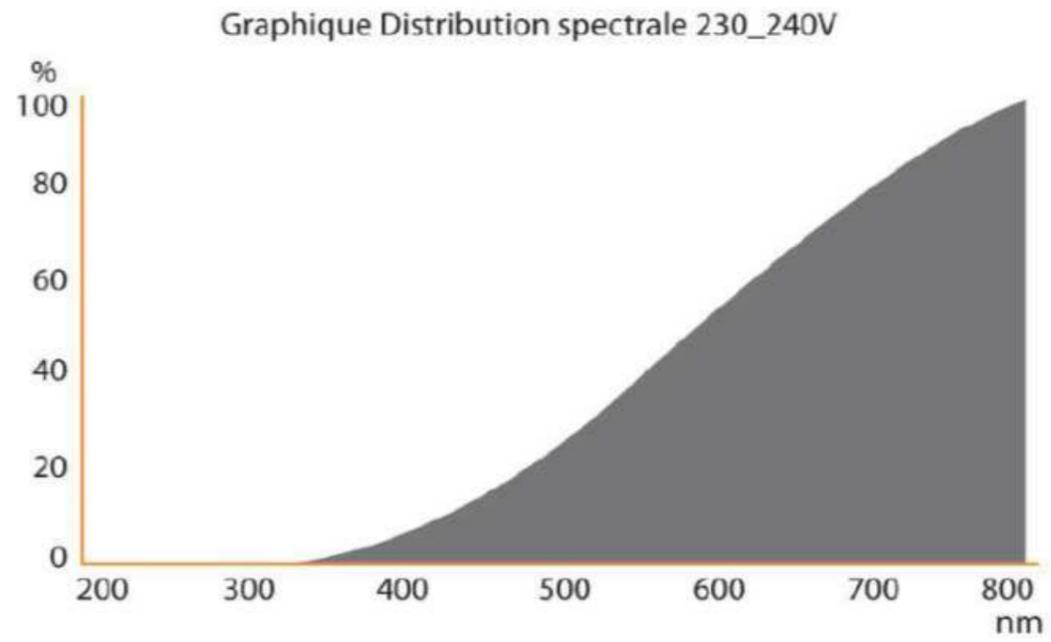
			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	83	84	85	86	87	88
code EAN	-	-	3256227091155	3256227091179	3256227091162	3256227091186	3256227091322	3256227091506
Libellé U			LED U MINI RONDE 25W E14 FILAMENT GIVRE	LED U MINI RONDE 25W E27 FILAMENT GIVRE	LED U MINI RONDE 40W E14 FILAMENT GIVRE	LED U MINI RONDE 40W E27 FILAMENT GIVRE	LED U SPOT 75W GU10 PLASTIQUE CHAUD X2	LED U SPOT 35W GU5.3 Glass 2700K X2
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	12V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A+	A+
Culot			E14	E27	E14	E14	GU10	GU5.3
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	360°	360°	36°	36°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	850	700
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	250	470	470	610	390
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	540	345
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	3	3	5	5	8	7
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000	15000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	79	79	79	79	55	46
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	45	50	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25	25	40	40	75	35
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	2,5	2,5	4,6	4,6	7,2	5,5
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3					
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	89	90	91	92	93	94
code EAN	-	-	3256227091292	3256227091308	3256227091315	3256227091339	3256227609176	3256227609206
Libellé U			LED U SPOT R63 40W E27 TRANSPARENT VERRE CHAUD	LED U SPOT R63 60W E27 TRANSPARENT VERRE CHAUD	LED U SPOT R80 60W E27 TRANSPARENT VERRE CHAUD	LED U TUBE S19 45W FROID	LED PREM U FLAM 60W E14 TRANSPARENT CHAUD	LED PREM U RDE 40W E27 GIVRE FROID
Marque			U	U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A+	A+	A++	A++	A++
Culot			E27	E27	E27	S19	E14	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			100°	100°	50°	150°	360°	360°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	260	350	700	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	364	534	460	650	806	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	300	450	345	non applicable	non applicable	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	7	6	6	7	5
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000	25000	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000	25000	15000	15000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	30000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	4000	2700	4000
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable					
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	102	102	113	309	97	104
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	63	63	80	38	35	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40	60	60	non applicable	60	40
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,8	6,3	5,3	6	6,3	4,6
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.5	>0.5	>0.5	>0.5	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	instant	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM					
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 4	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

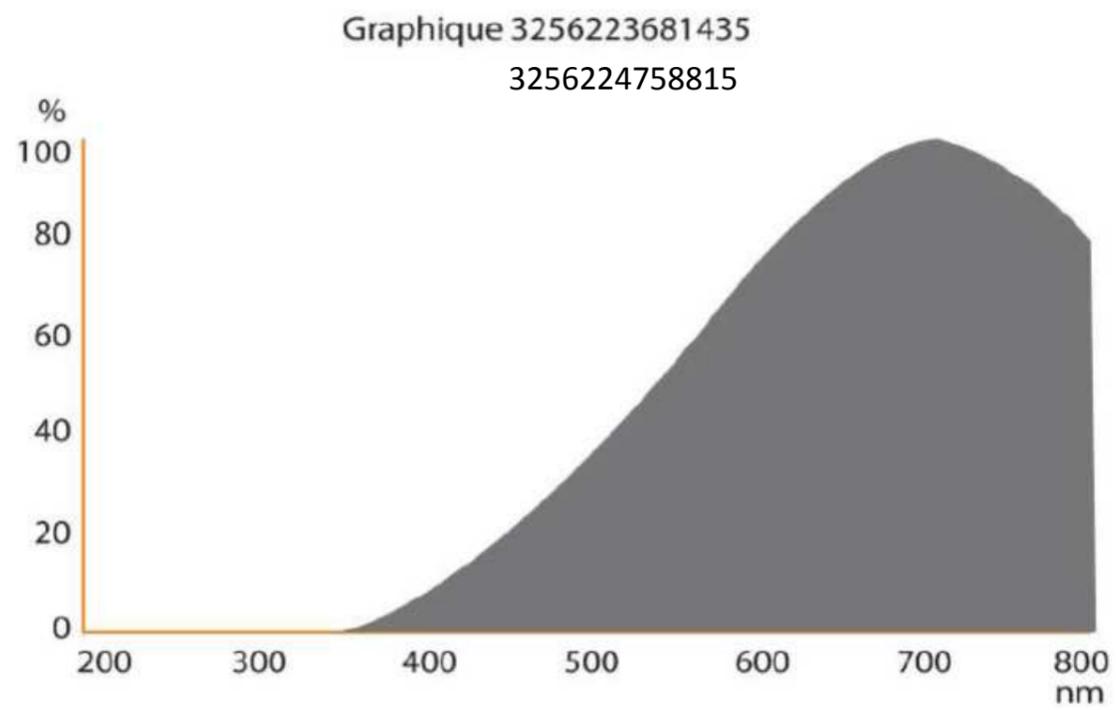
			LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	95	96	97
code EAN	-	-	3256227609282	3256227609497	3256227646430
Libellé U			LED PREM U RDE 60W E27 GIVRE FROID	LED PREM U RDE 75W E27 GIVRE FROID	LED U RDE 60W E27 CHAUD GIVRE - Pack de 3
Marque			U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A+
Culot			E27	E27	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			360°	360°	240°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	806	1055	806
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	non applicable	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	7	9	10
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	4000	4000	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	instant
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	Non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	104	104	109
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60	75	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0,0 mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	7	8,2	9,4
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	≥0.7	≥0.7	≥0.7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	instant	instant	instant
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

Graphiques de distribution spectrale :

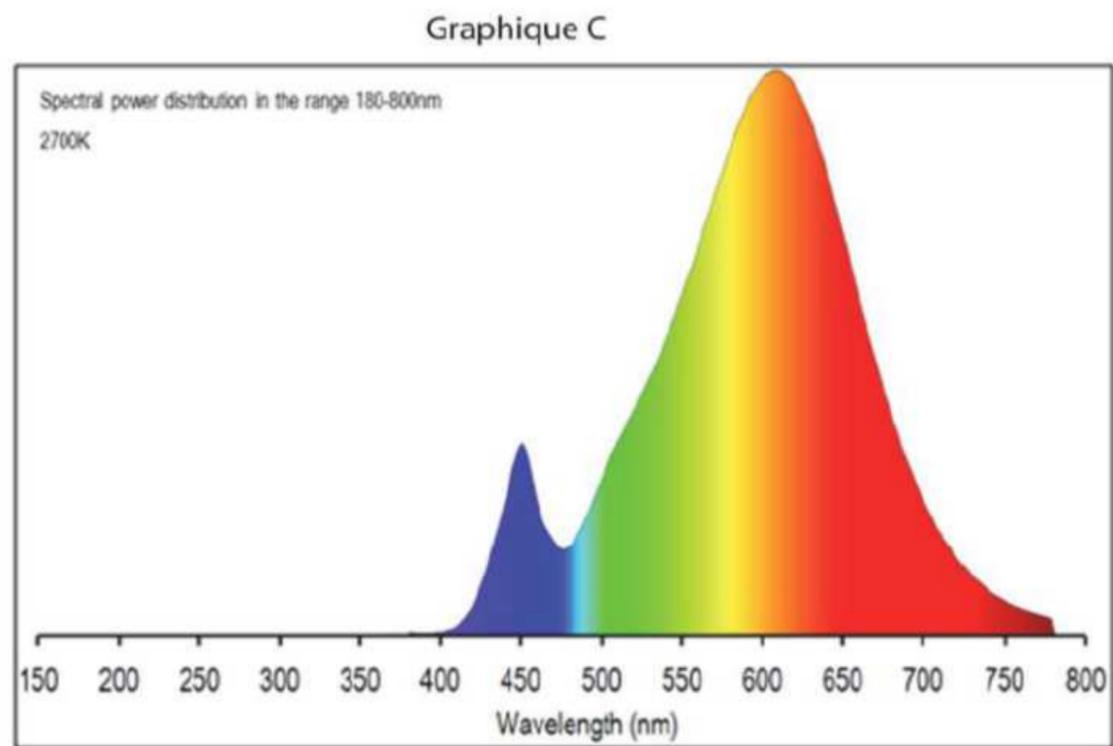
Graphique 1 :



Graphique 2 :



Graphique 3 :



Graphique 4 :

